



SYNDICAT FORCE OUVRIERE
des personnels du Département
du HAUT-RHIN



Colmar, le 27 février 2017

Agents des collèges : 13,2 Millions d'euros économisés sur votre dos en 10 ans, ça SUFFIT !!

Organisés par le syndicat FORCE OUVRIERE des personnels du Département du Haut-Rhin, la réunion d'information et le rassemblement du 6 février 2017 ont rencontré un très vif succès, largement relayé dans les médias. Ainsi **160 participants** se sont rassemblés sur le parvis de l'Hôtel du Département et dans les rues de Colmar pour **protester contre les inégalités de traitement insupportables que le département du Haut-Rhin a toujours maintenues à l'égard des agents des collèges (ATC) vis à vis des autres agents de la Collectivité exerçant des métiers similaires.**

Une délégation composée d'ATC et de représentants FORCE OUVRIERE a été reçue dans la matinée par le vice-président BIHL et le directeur général des services. Après avoir remis les **formulaires de participation à la réunion d'info remplis par 250 des 500 ATC** (160 sont effectivement venus), les délégataires ont rappelés les revendications émanant des visites réalisées par FORCE OUVRIERE dans les collèges au cours des dernières années.

UN DIALOGUE DE SOURD et DES PROPOS CHOQUANTS pour des agents encore une fois laissés-pour-compte et méprisés!!

En réponse aux arguments de FORCE OUVRIERE, le vice-président BIHL a fait remarquer que **les ATC n'avaient qu'à se plaindre et se manifester au moment de leur transfert en 2006** (ce qui n'a pas été le cas) et que le département n'avait aucune obligation d'aligner leur montant de primes sur celui des agents « historiques » déjà en poste au sein de la Collectivité. **BRAVO M. BIHL !!**

Il a indiqué à la presse que les ATC avaient tout de même obtenu la prime de fin année, prime par ailleurs OBLIGATOIRE puisque les agents « historiques » en bénéficiaient déjà, **en laissant entendre que les ATC devaient ainsi s'estimer heureux. MERCI M. BIHL !!**

Pour autant, le syndicat FORCE OUVRIERE ne peut plus se contenter de telles réponses destinées encore à gagner du temps et exigent l'alignement du régime des ATC sur celui des autres agents du CD68 par **une revalorisation immédiate de 200 euros de la prime mensuelle des ATC et l'attribution des tickets restaurant** (pour commencer).

C'est UNI et EN NOMBRE
que les agents obtiendront gain de cause :
TOUS en grève le 9 mars de 9h à 12h
devant le Conseil départemental à Colmar

NE CEDEZ PAS AUX EVENTUELLES PRESSIONS, MOBILISEZ VOUS MAINTENANT !

Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53
@ : contact@fodpt68.fr